

# BISCUITS!

## Biscuits de Viau & Frere

PREMIER PRIX A L'EXPOSITION DE MONTREAL, 1881  
 PREMIER PRIX A L'EXPOSITION DE MONTREAL, 1880  
 PREMIER PRIX A L'EXPOSITION DE QUEBEC, 1877

### Farine Préparée.

PREMIER PRIX décerné à l'EXPOSITION de 1881 à cette FARINE par un Jury composé en partie de Chimistes après analyse.

**VIAU & FRERE, 518 à 524, Rue Ste-Marie, Montréal.**

Le commerce doit toujours avoir en magasin un stock de ces deux articles pour lesquels la demande de la consommation est incessante.

## JOHN TAYLOR & Cie

FABRICANTS DE

**PULL-OVERS**

**Chapeaux de Soie et Fourrures**

ET IMPORTATEURS DE

**Chapeaux Anglais et Américains,  
 Coiffures Ecossaises, de Drap et  
 autres.**

**555 et 557**

**RUE ST-PAUL  
 MONTREAL.**

## A. GUSSON

185, RUE ST. PAUL, MONTREAL,

IMPORTATEUR

d'Epiceries, Vins et Liqueurs.

TOUJOURS EN MAINS:

Harengs Labrador et Canse,  
 Morue No. 1,  
 Saumon, etc., etc., EN GROS.

## EMPIRE BUTTON WORKS

Fabrique de toute espèce de

**BOUTTONS D'IVOIRE**

C. J. NORDHAUSEN & Cie., Propriétaire  
 BERLIN. ONT.

Les échantillons et le prix courant seront fournis sur demande aux Maisons de Gros et de Demi-Gros seulement.

## R. LAIDLAW & SON

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Fonderie de Tuyaux en Fonte pour  
 Conduites d'Eau

**GLASGOW, EDIMBOURG et LONDRES**

**COX & GREEN**

Agents pour la Puiss. du Canada  
 MONTREAL.

## CHS. LACAILLE & Cie

329, RUE ST-PAUL, 329

IMPORTATEURS DE

**Thés, Cafés et Denrées Etrangères,**

**VINS et LIQUEURS.**

**Melasse Barbades et Trinidad,**

**Sirop, Etc, Etc.**

EN GROS SEULEMENT.

Vins de CETTE toujours en mains.

Seuls Agents pour le

**VIN de MESSE INGHAM & Cie**

On calcule que la viande de bœuf exportée directement du Texas sur le marché de Londres et vendue 9c la livre a donné un profit de 2c par livre. Il y a quelques années on aurait certainement enfermé dans une maison de fous celui qui aurait avancé le fait que la viande se vendrait prochainement à Londres 50 p. c. meilleur marché qu'à Montréal, tout en laissant au boucher anglais un bénéfice de 20 p. c.

Nous apprenons que les marchands, cultivateurs et exportateurs de foin de St. Jean se réjouissent de la circulaire envoyée par l'administration du Trésor des Etats-Unis, enjoignant aux collecteurs de douane, de ne prélever qu'un droit de 10 p. c. sur le foin, au lieu du droit de 20 p. c. précédemment imposé.

Nous ferons remarquer que le *Moniteur du Commerce* avait déjà annoncé ce changement favorable aux intérêts canadiens, dans son numéro du 10 mars, aussitôt après le jugement rendu par le juge Blatchford de la Cour Suprême des Etats-Unis, devant lequel la question des droits à percevoir avait été portée.

Le tableau suivant donne l'historique financier du chemin de fer Intercolonial, depuis l'ouverture de la ligne :

Années.	No. de milles en exploitat.	Tonnes de fret transport.	Recettes par mille.	Dépense par mille.
1873.....	302	332,946	\$2,329	\$3,350
1874.....	339	588,852	2,635	3,514
1875.....	381	360,225	2,261	3,000
1876.....	518	360,224	1,638	2,051
1877.....	714	421,327	1,616	2,327
1877.....	714	522,710	1,931	2,536
1879.....	714	510,861	1,812	2,815
1880.....	825	56,924	1,825	1,943
1881.....	840	725,677	2,095	2,095

Le succès de l'expérience faite récemment sur le chemin de fer de Long Island, de l'emploi du pétrole comme combustible, en remplacement du charbon de terre, a été complet.

Suivant le rapport, on a employé un mélange de vapeur de pétrole, d'air chaud et de vapeur surchauffée, et le prix de revient pour rendre un train à sa destination, dans le temps réglementaire n'a été que de trois cinquièmes du prix ordinaire, résultant de l'emploi du charbon. Si on parvient à faire disparaître les inconvénients observés lors du premier essai et à vulgariser le procédé, on peut facilement se faire une idée de l'importance de cette découverte pour les propriétaires de puits de pétrole.

Messrs Langdon, Shephard & Co, les constructeurs des 500 milles du Pacifique Canadien partant de Flat Creek, ont annoncé leur intention de commencer les travaux le 1er mai prochain, ils emploieront plus de 3,000 hommes et 2,000 voitures. Les manœuvres seront payés \$2 par jour, les charretiers fournissant cheval et voiture \$4 50, les conducteurs de voiture \$30 par mois et la pension. La pension sera fixée de \$4 à \$4.50 par semaine; une retenue de 2c par jour sera faite sur tous les salaires pour payer le service des ambulances et de l'infirmerie. Les constructeurs font appel aux entrepreneurs canadiens honnêtes et habiles et leur offrent des conditions très avantageuses s'ils veulent prendre des sous-contrats.

Peu de personnes, tout en connaissant le fait que les thés sont falsifiés, se doutent des proportions de cette falsification et des matières qui y sont employées. Le bleu de prusse, l'indigo et le gypse servent à améliorer l'apparence des thés, et cette opération est faite non seulement dans les pays producteurs, mais encore en Europe, où les marchands ont mis

leurs connaissances spéciales au service de la fraude, et surpassent les Asiatiques dans l'emploi de matières dangereuses. Les principales sont: le chromate de plomb, l'arséniate de cuivre, le sulfate de fer et les carbonates de chaux et de magnésie. Les chinois sont devenus experts dans la manipulation des thés verts, qu'ils colorent avec des substances très simples, dont quelques-unes sont toxiques. Avec ou sans feuilles de la vraie plante ils peuvent produire des thés, de la couleur désirée. Pour augmenter l'arôme des thés inférieurs les chinois y mêlent des feuilles aromatiques, provenant spécialement d'une sorte d'olivier. De fait aucune méthode de falsification n'est omise dans l'empire du milieu, et la précaution prise par le gouvernement de surveiller les expéditions à leur départ des plantations est inutile, attendu qu'aucune mesure n'est prise pour prévenir d'adulteration dans les ports d'embarquement.

Le procédé récemment inventé en France par lequel la laine des peaux de moutons peut être transformée en velours sur la peau même, aura certainement une importance commerciale très grande. Jusqu'ici l'emploi des toisons était très restreint, et se bornait aux doublures, tapis, etc. Un chimiste observant que la nature a planté la laine d'une manière régulière particulièrement propre à la fabrication du velours a eu l'idée de nettoyer les peaux de telle sorte, qu'elles soient débarrassées de toutes impuretés sans que les fibres de la laine ne s'entremêlent pendant l'opération, cette dernière condition est des plus importantes quand au succès final. Après des expériences nombreuses, l'inventeur a obtenu un produit ressemblant parfaitement au velours et très beau d'apparence. Selon toute probabilité cette invention sera exploitée très grandement.